

**REPONSE DE LA SOCIETE CIVILE A L'ACCORD DU SOUS-COMITÉ SUR LE REGLEMENT  
INTERIEUR  
4 JUILLET 2002 – VERSION ADOPTÉE**

Nous apprécions les importants efforts de toutes les parties pour parvenir à un accord formel sur le règlement intérieur des conférences préparatoires. Nous poursuivrons notre engagement constructif dans ce processus, au fur et à mesure que les détails et les futures décisions émergeront. Ce qui suit constitue nos remarques préliminaires sur cet accord.

**Conditions générales pour l'accréditation des acteurs**

Tout d'abord une question de première importance. Selon les nombreuses déclarations, la société civile a abordé cette PrepCom avec de grands espoirs que le SMSI offrirait l'opportunité d'innover en termes de modalités de participation de tous les acteurs. Le point de départ pour la société civile était que le SMSI devait capitaliser les droits acquis et les pratiques d'ouverture des sommets des Nations Unies, et ne pouvait pas éroder ni diluer ces acquis. Selon l'interprétation la plus optimiste, cet accord représente une variante sur les pratiques établies, mais peu dans le sens d'une avancée, comme l'étaient pourtant les résultats des consultations de l'UNESCO avec la société civile et les organisations du secteur privé (voir document PrepCom WSIS/PC-1/CONTR/1, pp29-30), et ceux de la Conférence régionale de Bamako (Document WSIS/PC-1/Doc/7 p. 2).

Malheureusement, et selon l'interprétation qui est faite de cet accord, la seule innovation possible n'est pas bienvenue. Elle est fondée sur les termes de l'Article 55 et son annexe II sur les modalités. Ces termes suggèrent que les entreprises commerciales bénéficieront d'accréditations de même nature et de même niveau que les organisations non gouvernementales. Cela constituerait une préoccupation majeure. Le secteur privé a toujours pu être représenté au travers de ses associations, selon une pratique établie depuis longtemps et nécessaire. La décision d'inclure de cette façon les acteurs commerciaux individuellement dans un Sommet des Nations Unies, sans la discussion qui s'impose ni la référence aux procédures et décisions établies, serait sans précédent et préoccupante pour l'ensemble du système de l'ONU. Notre réponse à ces développements dérangeants nécessite d'attendre des clarifications et les délibérations sur les procédures d'accréditation.

**Règles et modalités proposées**

Nous sommes naturellement très déçus que le cadre plus ouvert offert par l'Option B de l'Article 55 n'a pas été approuvé. Cependant, les propositions du document sur la participation sont les bienvenues, en tant que potentiellement constructives et présentant des modalités utiles. Le degré de flexibilité retenu, que nous accueillons favorablement, doit être pleinement exercé dans le sens d'un soutien à la participation, pour autant que ce potentiel soit réalisé.

La capacité de ces propositions à permettre une participation effective de la société civile dépendra de l'engagement ferme et d'une ouverture à la coopération de tous les participants, et des aspects pratiques ainsi que des circonstances concrètes de leur mise en œuvre.

Cela doit se traduire par une participation maximale de la société civile dans la définition et la mise en œuvre de ces modalités, et des activités formelles et informelles correspondantes. Ces activités incluent, sans exclusive, la détermination des dates, lieux et durées des tables rondes et des autres manifestations, ainsi que le choix de leurs présidents. Elles incluent également la nature, l'étendue et le choix de l'audience et des participants à ces manifestations.

En outre, les modalités proposées ne peuvent aboutir à une participation de la société civile effective et équilibrée sans des mécanismes transparents et efficaces pour récolter et distribuer des financements à partir de différentes sources. Les acteurs concernés de ce Sommet doivent s'engager à des niveaux de financement appropriés au besoin d'une participation effective et équilibrée durant les conférences préparatoires et le Sommet, ainsi que durant les manifestations intermédiaires. Ce sera l'objet d'un futur communiqué.

Il existe d'autres problèmes d'interprétation qui rendent difficile l'élaboration d'une conclusion définitive. Nous chercherons des clarifications sans délai, afin de pouvoir répondre de façon plus définitive.

La société civile elle-même devra également veiller à remplir les obligations qui lui incombent, à continuer de s'organiser dans une logique constructive, transparente, collaborative et efficace. Nous continuerons de réagir aux développements en cours et espérons pouvoir rédiger nos conclusions pour la fin de cette PrepCom.

## SIGNATURES :

- Abantu for Development
- AEGEE - Europe
- ALAI
- ALER - Asociación Latinoamericana de Educación Radiofónica
- AMARC Africa
- AMARC International
- ANAIS AC
- APC Association for Progressive Communications
- APC Africa
- Association Tunisienne de la Communication ATUCOM
- ATUSUT (Association Tunisienne des Services Universels des Télécommunications)
- BHN Association
- Brahma Kumaris World Spiritual University
- Carrefour Mondial de l'Internet Citoyen
- Collectif d'Appui et d'Assistance Technique Approchée (CAATR)
- Communities Online
- Community Media Network
- Computer Association of Nepal
- Comunica
- Conseil Mondial de la Radio-Television
- Consumer Federation of America
- CPSR - Computer Professionals for Social Responsibility
- CREIS – Centre de coordination pour la Recherche et l'Enseignement en Informatique et Société
- CRIS Campaign
- ETIC Nord-Sud
- Federation Internationale des Associations Multimedia (FIAM)
- Federation of American Women's Clubs Overseas: FAWCO
- FEMNET
- Foundation for Media Alternatives, Philippines
- FUNREDES
- Global Community Networking Partnership (GCNP)
- GLOCOM
- IFRI
- Institut Panos Afrique de l'Ouest
- Instituto del Tercer Mundo (ITEM)
- International Association for Media and Communication Research (IAMCR)
- International Council for Caring Communities
- International Possibilities Unlimited
- International Women's Tribune Centre (IWTC)
- Internet Society (ISOC)
- InterNews
- IPV: IusPrimi Viri International Association
- IRIS – Imaginons un Réseau Internet Solidaire – France
- ISIS International – Manila
- ISOC-Mali
- Leadership Conference on Civil Rights
- Media Institute of Southern Africa
- NEXUS Research Cooperative
- Nile Basic Society, Canada
- OneWorld
- Pacific Telecommunications Council
- Pain pour le prochain – Bread for all
- Panos Institute
- SwissMedia: Association Future du Multimedia
- Taking IT Global
- Telecommunities Canada
- Transparency International
- World Association for Christian Communication
- World Federalist Movement
- Worldview International Foundation/Mandate the Future
- Youth Caucus

... D'autres signatures sont en cours de collecte.